ARBITRAGE

COMMISSION DES ARBITRES

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.
Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du Mardi 04 Septembre 2018

Délégués du Comité de Direction : Melle LAURENÇOT. M. BEGNIS.
Présents : MM. LANET (Président), GUELHES, THUY, MUNZINGER, AJJANI H., THON, MAIZEROI, PEGOUD, SPADAFORA.
Excusés : MM.BOUAISS, AJJANI R.
Assiste à la séance : Mme ANDREO.

INFORMATION AUX ARBITRES

DOSSIER MEDICAL SAISON 2018/2019

Le certificat médical pour la saison 2018-2019 et à télécharger, depuis le 2 Avril, sur le **site du District,** rubrique **« DOCUMENTS »** puis « **INFOS PRATIQUES** » et« **DOCUMENTS A L'INTENTION DES ARBITRES** ».

Arbitres L1, L2, L3, Assistant Ligue et Jeune Ligue, télécharger le dossier médical sur le site de la Ligue « **Ligue** » et l'envoyer directement au **service médical de le Ligue**

Arbitres D1, D2, D3, Assistant District, JAD et Stagiaire, télécharger le dossier médical sur le site de du district « **District** » et **l'envoyer au District.**

STAGE DE DEBUT DE SAISON
Samedi 15 Septembre 2018 au District.

Samedi matin de 8h30 à 12h30
Catégories D1, D2 et D3.

Samedi après-midi de 14h00 à 18h00
Catégories D4, Arbitre Assistant, Jeune et Stagiaire.

CORRESPONDANCES

DIVERS

CRA MEDITERRANEE : Reçu votre courrier de la désignation des Arbitre Championnat jeune ligue.

CLUBS

TRAVAILLAN FC : La Commission n'a pas plus d'éléments concernant cet Arbitre. Courrier transmis à la Commission du Statut de l'Arbitrage.

ROGNONAS SC : Courrier transmis de la Commission du Statut de l'Arbitrage.

PAYS D'APT FOOTBALL : Courrier transmis de la Commission du Statut de l'Arbitrage.

MAILLANE SDE : Il manque la validation de son dossier médical par le médecin fédéral ; celui-ci est en cours de validation.

ST ROMAIN O. : Courrier transmis de la Commission du Statut de l'Arbitrage.

DEMANDE D'ARBITRE

PERTUIS USR : Dans la mesure du possible, match du 09/09/18.

ARBITRES

M. BENMOUFFOK D. : Lu, pris note.

M. AARAB M. : A ce jour, votre club n'a fait aucune demande de licence.

M. AJJANI R. : Noté votre absence au stage obligatoire du 15/09/18.

M. EL KANIZI I. : Noté votre présence le 15/09/18, l'après-midi.

M. THUY D. : Noté votre arrêt de l'arbitrage à la fin de la saison 2018/2019.

M. SAHBI J. : Courrier transmis à la Commission Statut de l'Arbitrage.

M. AJJANI H. : Courrier transmis à la Commission Statut de l'Arbitrage.

M. CONTRERAS F. : Reçu votre fiche de renseignements + copie carte grise.

M. DEABJI I. : Lu, pris note.

M. SAHKI R. : Reçu votre fiche de renseignements + copie carte grise.

M. ROSSO L. : Reçu votre fiche de renseignements + copie carte grise.

M. CHACHA A. : Reçu fiche de renseignements + copie carte grise + RIB.

M. MARQUIER G. : Noté votre présence au stage du 15/0918, l'après-midi.

M. EFE S. : Reçu fiche de renseignements + copie carte grise.

M. KHETTAR R. : Reçu fiche de renseignements + copie carte grise + RIB.

M. LACHACHTI S. : Reçu fiche de renseignements + copie carte grise.

M. SULPICE R. : Reçu fiche de renseignements + copie carte grise.

M. VERNET A. : Noté le motif de votre absence à la rencontre du 02/09/18 (Certificat médical joint).

INDISPONIBILITES

M. AJJANI R. : Du 29/08/18 au 01/10/18.

M. VITTORIETTI Y. : Du 15 au 16/06/18.

M. GARCIA K. : Le 09/09/18 à partir de 13h00.

M. MARTIN L. : Le 09/09/18.

M. AZARD L. : Du 08 au 09/09/18.

M. THUY D. : Le 07/10/18.

M. ANTOINE Melvine : Du 08 au 17/09/18.

M. BOUASLA Y. : Le 22/09/18.

M. BEJAOUI N. : Le 16/09/18.

M. MARQUIER G. : Du 05 au 08/10/18.

M. CLIMENT V. : Le 16/09/18. Le 30/09/18. Du 08/09/18 au 31/05/18 le Samedi.

M. FUTSI L. : Le 16/09/18.

NUMEROS IMPORTANTS

M. MUNZINGER - Contrairement Sénior : 06.73.86.35.55.
M. BOUAISS - Contrairement Jeune : 06.16.40.26.91.